

Guanumus®

2,5 - 3,5 - 2

Fertilisant organo-minéral à base de guano de poisson.



Angibaud
INNOVATIONS & AGRO-RESOURCING

COMPOSITION

Azote total (N)

dont azote (N) organique d'origines animale et végétale, dont guano de poisson, poudre de viande, matières végétales et vinasses de betterave.

2,5%

2,5%

Anhydride Phosphorique (P₂O₅) total

3,5%

Oxyde de Potassium (K₂O) total

2%

AUTRES

CARACTÉRISTIQUES

Matière Organique/brut (MO)

40 %

Matière Sèche (MS)

92 %

Rapport C/N

8

Masse volumique moyenne

800 à 900 kg/m³

Forme

Pulvérulent

Norme

ENGRAIS ORGANO-MINÉRAL NF U42-001-3

Conditionnement

Sac de 25 kg/Palette de 1350 kg/Big bag de 550kg

Produit utilisable en agriculture biologique, conformément au règlement (UE) 2018/848

DESCRIPTION & USAGES

Guanumus® est un fertilisant organo-minéral utilisable en agriculture biologique, élaboré à partir de guano de poisson, associé à un support végétal, riche en composés alimentant la fraction humique du sol (tourteaux et pulpes de raisin, coques de cacao, ...). Ce fertilisant est utilisable en agriculture biologique.

Guanumus® est reconnu pour son action nutritive et son rôle sur l'absorption des éléments nutritifs. Des données agronomiques complètes sont disponibles sur demande. Pour plus d'informations sur le produit, consultez votre conseiller régional.

PRÉCONISATIONS

Vigne

0,8 à 3 t/ha

Arboriculture fruitière

0,8 à 3 t/ha

Maraîchage

0,8 à 3 t/ha

Grandes cultures

0,8 à 3 t/ha

Les préconisations ne sont qu'informatives. Il appartient à l'utilisateur d'adapter les doses et stades d'application du produit en fonction du type de sol, des conditions climatiques, de l'état de la culture, des sensibilités variétales...

INFORMATIONS

Stockage à l'abri du soleil et de l'humidité dans un endroit sec et ventilé. La responsabilité du fabricant est expressément limitée à la fourniture d'un produit conforme à la concentration en éléments précisés sur l'étiquette. Le fabricant garantit la qualité d'un produit vendu et conservé dans son emballage d'origine. Chaque application constitue une adaptation dont l'utilisateur assume tous les risques. Entreprise certifiée sous système de Management de la Qualité ISO 9001 par l'AFNOR. Engrais organiques ou amendements / L'accès des animaux d'élevage aux pâturages et l'utilisation des récoltes comme fourrage sont interdits pendant au moins 21 jours après application. Ne pas dépasser la dose préconisée. Recommandations d'emploi : ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage. Le port des gants est recommandé. Éviter l'ingestion par les chiens.

